



Equipe de droit international européen et comparé EA 4185





Rapport d'activité 2011

Lyon : Centre d'Études Européennes, décembre 2011

Document disponible sur le site web du Centre d'Études Européennes, à l'adresse : http://cee.univ-lyon3.fr/spip.php?rubrique92

Reproduction et impression autorisées, moyennant mention de la source

Fiche catalographique :

Centre d'Études Européennes **Rapport d'activité 2011** Lyon : Centre d'Études Européennes 2011 – 26 p. – 21 x 29,7 cm

Directeur de publication : Michaël Karpenschif, Professeur agrégé de droit public, Directeur du Centre d'Études Européennes Texte et illustrations : Véronique Gervasoni, Responsable administrative de l'EDIEC (sauf mention expresse) Université Jean Moulin-Lyon 3 – Faculté de Droit



CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES

Rapport d'activité 2011

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	7
1. ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE	9
1.1. PUBLICATIONS	9
1.2. SOUTENANCES DE THÈSES	13
2. ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE	14
2.1. MASTERS EN DROIT EUROPÉEN	14
2.2. UNIVERSITÉ EUROPÉENNE D'ÉTÉ	14
2.3. SOUTIEN DES CONCOURS DE PLAIDOIRIES EN DROIT EUROPÉEN	15
3. FONCTIONNEMENT	17
3.1. CONTRAT QUINQUENNAL 2011-2015	17
3.2. DOCUMENTATION	18
3.3. SITE WEB	19
ANNEXES	21

AVANT-PROPOS

L'année 2011 a été particulière pour le Centre d'Études Européennes, comme d'autres centres de recherche des universités françaises, en cet an I du contrat quinquennal 2011-2015, la programmation scientifique s'étant trouvée quelque peu affectée par les incertitudes budgétaires.

Pour autant, 2011 n'est pas une « année blanche » sur le plan scientifique. Trois ouvrages portés ou parrainés par le CEE sont parus ou sur le point de paraître (*La directive « services », en principe(s) et en pratique*, Bruylant ; *Le revirement de jurisprudence en droit européen*, Bruylant ; *Mélanges en hommage à Panayotis Soldatos*, Bruylant). Le *GAJUE* (*Les Grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, PUF) est devenu un usuel dans les bibliothèques universitaires. Les publications individuelles des membres du CEE et des enseignants-chercheurs qui lui sont associés témoignent de son dynamisme. Enfin, le CEE s'est vu confier, sous l'impulsion et la direction du Professeur Jean-Sylvestre Bergé qui nous a rejoints cette année, la rédaction de la rubrique « Recensions » et la coordination de la chronique relative à l'application du droit de l'Union par la jurisprudence judicaire (*Revue trimestrielle de droit européen*, Dalloz).

Au 1^{er} janvier 2011, le Centre d'Études Européennes a intégré une nouvelle équipe d'accueil, l'**Équipe de droit international, européen et comparé** (EDIEC, EA 4185), dirigée par Frédérique Ferrand, Professeur agrégé de droit privé, Directrice de l'Institut de Droit Comparé – Édouard Lambert (IDCEL) et membre de l'Institut universitaire de France, à laquelle il apportera avec enthousiasme sa contribution scientifique.

Michaël KARPENSCHIF

Professeur agrégé de droit public Directeur du Centre d'Études Européennes

1. ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

1.1. PUBLICATIONS

Les membres du Centre d'Études Européennes et les membres associés ont collaboré à la rédaction des ouvrages et des contributions qui suivent.

1.1.1. Monographies

BERGÉ (J.-S.), **ROBIN-OLIVIER** (S.). – *Droit européen (Union européenne – Conseil de l'Europe*). – 2^e éd. – Paris : PUF, 2011. – (Thémis Droit). – 540 p. – **OS**¹.

COURBE (P.) – *Introduction générale au droit*. – 12^e éd. mise à jour par **J.-S. Bergé**. – Paris : Dalloz, 2011. – (Mémento). – $186 \text{ p.} - \text{OV}^1$.

DEBARD (Th.), **GUINCHARD** (S.). – Lexique des termes juridiques 2012. – 19^e éd. – Paris : Dalloz, $2011. - 918 \text{ p.} - \text{OV}^1$.

FERRARI-BREEUR (Ch.) / sous la dir. de. – *La directive « services », en principe(s) et en pratique*. – Bruxelles : Bruylant, 2011. – 301 p. – **OS**¹.

La fragmentation du droit applicable aux relations internationales. Regards croisés des internationalistes privatistes et publicistes / sous la dir. scientifique de M. Forteau ; coord. J.-S. Bergé, M. Forteau, M.-L. Niboyet, J.-M. Thouvenin). — Paris : Pedone, 2011. — 208 p. — (Cahiers internationaux n° 27.). — OS¹.



¹ Pour mémoire, codification AERES des publications et productions :

ACL: Articles dans des revues internationales ou nationales avec comité de lecture répertoriées par l'AERES ou dans les bases de données internationales (ISI Web of Knowledge, Pub Med...).

ACLN: Articles dans des revues avec comité de lecture non répertoriées dans des bases de données internationales.

ASCL: Articles dans des revues sans comité de lecture.

INV: Conférences données à l'invitation du Comité d'organisation dans un congrès national ou international.

ACTI: Communications avec actes dans un congrès international.

ACTN: Communications avec actes dans un congrès national.

COM: Communications orales sans actes dans un congrès international ou national.

AFF: Communications par affiche dans un congrès international ou national.

OS: Ouvrages scientifiques (ou chapitres de ces ouvrages).

OV: Ouvrages de vulgarisation (ou chapitres de ces ouvrages).

DO: Directions d'ouvrages ou de revues.

AP: Autres productions: bases de données, logiciels enregistrés, traductions, comptes rendus d'ouvrages, rapports de fouilles, guides techniques, catalogues d'exposition, rapports intermédiaires de grands projets internationaux, etc.

ADALID (S.).

- Mécanismes de simplification et de coopération administratives au niveau national : la notion de guichet unique, p. 161-180 in Ch. Ferrari-Breeur (dir.). *La directive « services », en principe(s) et en pratique*. Bruxelles : Bruylant, 2011. 301 p. **OS**¹.
- Où en est-on de la gouvernance d'entreprises dans l'Union européenne ? Libres propos naïfs. L'Euroscope du CEE, n° 2011/4, p. 3. **ASCL**¹.

BERGÉ (J.-S.).

- « Circulation of Common Law Contract Models in Europe: the Impact of European Union System », p. 104-112 in *Boilerplate Clauses, International Commercial Contracts and the Applicable Law: Common Law Contract Models and Commercial Transactions Subject to Civilian Governing Laws, G. C. Moss (ed.).* Cambridge: Cambridge University Press, 2011. **OS**¹.
- « La clémence et la primauté du droit européen : l'exemple des justifications aux entraves en matière de liberté de circulation », p. 91-103 in J.-M. Jude (dir.). *La clémence et le droit* (Actes du colloque du Havre, nov. 2009). Paris : Economica, 2011. **OS**¹.
- Les analyses économiques de la concurrence juridique : un outil pour la modélisation du droit européen ? (collab. S. Harnay, économiste). RIDE 2011. 342. (p. 165-192). ACL¹.
- Quadrilogue : Le titre III livre III du Code civil a-t-il un avenir européen ? (débat organisé par J.-P. Marguénaud, avec la participation de J.-P. Marguénaud, F. Marchadier, D. Mazeaud, J. Rochfeld et J.-S. Bergé). *Revue des contrats* 2011. 229. (p. 229-259). **ACL**¹.
- Union européenne (UE) Parlement européen DG Internal Policies of the Union (IMCO) Participation à l'étude réalisée par DBBLaw en partenariat avec TEE sur le thème : Mutual Evaluation and the Services Directive Experiences and Lessons Learnt. May 2011, 59 p. (http://www.europarl.europa.eu/activities/committees/studies.do?language=EN) . **OS**¹.
- « Les solutions législatives à l'articulation des droits de propriété intellectuelle ou l'art de « légiférer délégiférer » en question », p. 101-112 in J.-M. Bruguière (dir.). L'articulation des droits de propriété intellectuelle. Paris : Dalloz, 2011. **OS**¹.
- Marché intérieur et espace de liberté sécurité justice (3^e partie : Libertés de circulation et données à caractère personnel). Chronique du CEJEC de droit européen et comparé n° 29 ; coord. sc. avec I. Omarjee. *LPA*, 3 févr. 2011, n° 24, p. 3-15. **ASCL**¹.
- L'acquis communautaire au passé, présent et futur. *Revue des contrats* 2011. 575. (p. 575-578). **ASCL**¹.
- Les interactions du droit international et européen, 3^e chr. (par U. Candas et A. Miron, coord. J.-S. Bergé). *JDI* 2011. 769. (p. 769-804). **ACL**¹.
- « Le droit européen face à la fragmentation du droit applicable aux relations internationales : Le regard de l'internationaliste privatiste », p. 111-127 in *La fragmentation du droit applicable aux relations internationales. Regards croisés des internationalistes privatistes et publicistes* (dir. sc. M. Forteau ; coord. J.-S. Bergé, M. Forteau, M.-L. Niboyet, J.-M. Thouvenin). *Cahiers internationaux* (Pedone), oct. 2011, n° 27. 208 p. **OS**¹.
- Implementation of the Law, Global Legal Pluralism and Hierarchy of Norms. *European Journal of Legal Studies*, Issue 2, Volume 4 (2011, December). **ACL**¹.
- Décryptage : le dialogue du droit des contrats et du droit européen. *Revue des contrats* (LGDJ), n° 2011/4 (p. 1311-1314). **ASCL**¹.
- L'activité notariale, l'acte authentique et la Cour de justice. Revue des contrats, n° 2011/4.
 ASCL¹.

- Comment construire ensemble un espace judiciaire européen accessible aux citoyens ? L'Euroscope du CEE, n° 2011/4, p. 2. **ASCL**¹.
- **CHABAUD** (L.). La directive 2006/123/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur. Les exclusions explicites : article 2, p. 35-48 in Ch. Ferrari-Breeur (dir.). *La directive « services », en principe(s) et en pratique.* Bruxelles : Bruylant, 2011. 301 p. **OS**¹.
- **COMBET** (M.). La directive « services » face à la jurisprudence de la Cour de justice, p. 63-86 in Ch. Ferrari-Breeur (dir.). *La directive* « services », en principe(s) et en pratique. Bruxelles : Bruylant, 2011. 301 p. **OS**¹.
- **DURAND** (É.). Les promesses n'engagent que ceux qui les entendent. Retour sur Trib. UE, 21 mai 2010, France, France Télécom SA e.a. c/ Commission, aff. T-425/04 e.a. L'Euroscope du CEE, n° 2011/1, p. 3. **ASCL**¹.

KARPENSCHIF (M.).

- Effacement de la dette d'une SEML : « Quand l'accordéon grince » (CE, 10 nov. 2010). *JCP* A 2011, étude 2038 (p. 36). **ACL**¹.
- La RATP sauvée des eaux concurrentielles ? AJDA 2011. 1357. ACL¹.
- Collectivités territoriales, télévisions locales et droit de la concurrence : *Terra incognita...* non hostilis ! JCP A 2011, étude 2278 (p. 20). **ACL**¹.
- « La directive "services" et les collectivités locales : entre contraintes nouvelles et espoirs déçus », p. 97-113 in Ch. Ferrari-Breeur (dir.). La directive « services », en principe(s) et en pratique. Bruxelles : Bruylant, 2011. 301 p. \mathbf{OS}^1 .
- L'investisseur privé en économie de marché. *Concurrences*, n° 3-2011, n° 37424 (www.concurrences.com). *–* **ACL**¹.
- « Regard rétrospectif sur la portée de la solution *Société des eaux du Nord* ». Communication au colloque *Le droit public de la consommation : 10 ans après l'arrêt Société des eaux du Nord*, Université Montpellier 1 (Centre de Recherches et d'Études Administratives de Montpellier), 18 mars 2011. *Lamy Droit public des affaires*, Bulletin d'actualités, C, n° 159, juillet 2011. **ACTN**¹.
- **KATSORCHI** (P.). L'engagement de la responsabilité non contractuelle de l'Union en matière de concurrence. *RMCUE* 2011. 122. **ACL**¹.

LE BAUT-FERRARESE (B.).

- L'opposabilité de la loi Littoral à l'implantation d'éoliennes. Comm. CAA Nantes, 28 janv.
 2011, Sté Néo Plouvien. JCP A 2011, étude 2120 (p. 39). ACL¹.
- La nature juridique des éoliennes à la lumière de la loi Montagne. Comm. CAA Marseille, 21 oct. 2010, SA Tencia. JCP A 2011, étude 2121 (p. 43). ACL¹.

SOLDATOS (P.).

- Le glissement constitutionnel de la CE/UE vers une gouvernance duale et polyarchique. *RMCUE* 2011. 147. **ACL**¹.
- « Le régime juridique d'admission dans l'Union européenne à la lumière du principe de solidarité », in *La solidarité dans l'Union européenne* / sous la direction de Chahira Boutayeb.
 Paris : Dalloz, 2011. 340 p. **OS**¹.

- « La polyarchie de présidence dans l'Union européenne », in *Mélanges en l'honneur de Pénélope Agallopoulou*. – Athènes : A.N. Sakkoula (sous presse). – **OS**¹.

SURREL (H).

- (collab. C. Picheral, L. Milano e.a.) Droit communautaire des droits fondamentaux. Chronique de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (2010). *RTDH* 2011. 595. **ACL**¹.
- Interdiction du territoire et exécution des arrêts rendus par le juge européen. Note sous Cour EDH, 11 oct. 2011, *Emre c/ Suisse*, req. 5056/10. *JCP G* 2011. 1992. **ACL**¹.
- Reconnaissance de l'objection de conscience au service militaire. Note sous Cour EDH, Gde Ch., 7 juill. 2011, *Bayatyan c/ Arménie*, req. 23459/03. *JCP G* 2011. 1555. **ACL**¹.
- Présence de journalistes au sein d'équipes de police. Note sous Cour EDH, 14 juin 2011, *Trévalec c/ Belgique*, req. 30812/07. *JCP G* 2011. 1324. **ACL**¹.
- Les crucifix demeureront dans les salles de classe des écoles italiennes. Note sous Cour EDH, Gde Ch., 18 mars 2011, *Lautsi e.a. c/ Italie*, req. 30814/06. *JCP G* 2011. 654. **ACL**¹.
- (dir. F. Sudre) Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (2010). *RDP* 2011/3, pp. 767-769, 774 et 791-794. **ACL**¹.
- « Approche classique du concept de nation », p. 105-112 in J.-Y. Faberon, V. Fayaud et J.-M.
 Regnault (dir.). Destins des collectivités politiques d'Océanie. Marseille : PUAM, 2011. –
 440 p. (Collection Droit d'Outre-Mer). OS¹.
- **VOUGIOUKAS** (D.). Deuxième interdiction d'un projet de concentration dans le secteur aérien. À l'ombre de l'affaire *Ryanair/Aer Lingus*, la Commission bloque la fusion des transporteurs aériens grecs Aegean Airlines/Olympic Air. *L'Euroscope du CEE*, n° 2011/1, p. 2. **ASCL**¹.

ZAMPINI (F.).

- Au nom de l'efficacité des règles européennes de concurrence, les règles relatives à l'autorité de concurrence belge sont à revoir... Note sous CJUE, Gde Ch., 7 déc. 2010, VEBIC, aff. C-439/08. Contribution à la <u>Gazette, Faculté de Droit virtuelle, Université Jean Moulin-Lyon 3</u>, janv. 2011. **ASCL**¹.
- Finalement, la Cour EDH n'a rien contre le crucifix dans les classes... Note sous Cour EDH, Gde Ch., 18 mars 2011, *Lautsi c/ Italie*, req. n° 30814/06. Contribution à *La Gazette, Faculté* de Droit virtuelle, Université Jean Moulin-Lyon 3, mai 2011. **ASCL**¹.
- Les autorités de concurrence nationales ne peuvent pas dire que l'article 102 TFUE n'a pas été violé: au nom de la cohérence, de l'uniformité, de la primauté et des limites à l'autonomie procédurale... Note sous CJUE, Gde Ch., 3 mai 2011, *Tele2 Polska sp. z o.o.*, aff. C-375/09. Contribution à <u>La Gazette, Faculté de Droit virtuelle, Université Jean Moulin-Lyon</u> 3, juin 2011. **ASCL**¹.
- La Cour Constitutionnelle italienne et la loi sur la procréation médicalement assistée : un juge qui fait de la bioéthique (et de la politique ?). RFDC 2011. 411. ACL¹.
- La CJUE gardienne des droits fondamentaux dans le cadre de l'Union européenne seulement. Note sous Ord., 1^{er} mars 2011, *Chartry*, aff. C-457/09. Contribution à <u>La Gazette, Faculté de Droit virtuelle, Université Jean Moulin-Lyon 3</u>, octobre 2011. **ASCL**¹.
- Le *satisfecit* pour le contrôle des décisions de l'autorité de concurrence par le juge italien vaut-il caution pour le contrôle du juge de Luxembourg ? Note sous Cour EDH, 27 sept. 2011, *A. Menarini Diagnostics srl c/ Italie*, req. 43509/08. Contribution à <u>La Gazette</u>, <u>Faculté de Droit virtuelle</u>, <u>Université Jean Moulin-Lyon 3</u>, novembre 2011. **ASCL**¹.
- Réforme (en gestation) de la « participation de l'Italie au processus normatif de l'Union européenne ». *L'Euroscope du CEE*, n° 2011/3, p. 2. **ASCL**¹.

1.1.3. Collaborations avec la Revue trimestrielle de droit européen



- Depuis septembre 2011, le Centre d'Études Européennes est en charge de la rubrique en ligne « **Recensions** » annonçant les nouvelles parutions des éditeurs en droit européen. Les ouvrages reçus sont répartis par le Professeur Jean-Sylvestre Bergé entre les différents chroniqueurs et font l'objet soit d'une information de parution les signalant à l'attention des lecteurs (« ouvrages reçus »), soit d'un commentaire complet (« ouvrages commentés »).
- Parallèlement, le Professeur Bergé dirige, pour le compte de l'Équipe de droit international, européen et comparé, la chronique annuelle de cette revue qui est consacrée à l'application du droit européen (UE) par les juridictions judiciaires françaises.

1.1.4. L'Euroscope du CEE

<u>L'Euroscope du CEE</u> a vu sa formule entièrement refondue et sa parution est devenue trimestrielle en janvier 2010. Les doctorants et enseignants-chercheurs du CEE contribuent régulièrement à sa rédaction qui est, au demeurant, ouverte à tous les auteurs.

Il est téléchargeable sur le site web du CEE.



1.2. SOUTENANCES DE THÈSES

- La mise en œuvre de l'accord d'association Algérie-Union européenne dans les perspectives du respect des droits de l'homme (Droit international et relations internationales). Ziad LATTOUF, soutenue le 7 janvier 2011 (dir. Christian Philip).
- Les rapports juridiques entre sécurité maritime et protection du milieu marin. Essai sur l'émergence d'une sécurité maritime environnementale en droit international et de l'Union européenne (Droit communautaire). Margerie FARRE-MALAVAL, soutenue le 12 octobre 2011 (dir. Stéphane Doumbé-Billé).
- Liberté contractuelle et droit européen (Droit communautaire). Emmanuel DEPREZ, soutenue le 3 décembre 2011 (dir. Jean-Yves de Cara).
- Citoyenneté européenne citoyenneté francophone : concepts associés ou antagonistes ? (Droit communautaire). Aurore SUDRE, soutenue le 5 décembre 2011 (dir. Christian Philip).
- L'enfant et la liberté religieuse à la lumière du droit international et du droit français (Droit public). Sabrina MEDDOUR, soutenue le 15 décembre 2011 (dir. Christine Ferrari-Breeur).

2. ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

2.1. MASTERS EN DROIT EUROPÉEN

Le Centre d'Études Européennes est le support scientifique de la spécialité *Droit européen* de la mention *Droit européen, international et comparé*, qui comporte trois diplômes : le **Master 1 Droit européen**, dirigé par Florence ZAMPINI-DUPONT, Maître de conférences HDR en droit public, le **Master 2 Droit européen des affaires, parcours recherche**, dirigé par Michaël KARPENSCHIF, Professeur agrégé de droit public, ainsi que le **Master 2 Droit européen des affaires, parcours professionnel**, dirigé par Bernadette LE BAUT-FERRARESE, Maître de conférences HDR en droit public.

Les plaquettes sont régulièrement mises à jour et sont téléchargeables sur le site web du CEE, dans la rubrique « Offre de formation ».







2.2. UNIVERSITÉ EUROPÉENNE D'ÉTÉ

Faute du soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (Direction des Relations Européennes et Internationales et de la Coopération) en 2011, l'Université européenne d'été n'a pas ouvert.

Elle rouvrira sous une autre formule, avec de nouveaux partenaires, en juillet 2012.

2.3. SOUTIEN DES CONCOURS DE PLAIDOIRIES EN DROIT EUROPÉEN

2.3.1. Soutien au Concours Habeas Corpus

Comme chaque année, le Centre d'Études Européennes apporte à l'organisation du concours, créé et porté par l'<u>Association pour la promotion interuniversitaire des droits de l'homme</u> (APIDH), un soutien pédagogique (organisation et formation par les doctorants contractuels et ATER rattachés au CEE; prise en compte de la participation au concours comme note de séminaire en *Master 2 Droit européen des affaires*) et logistique (mise à disposition des locaux et équipements; prix remis aux lauréats).

Les équipes, venues de différentes universités françaises et étrangères, s'affrontent autour d'une affaire fictive mettant en scène la Convention européenne des droits de l'homme et sa pratique.

CALENDRIER DU CONCOURS HABEAS CORPUS 2012

<u>1 – Phase écrite : 21 novembre 2011 – 24 février 2012</u>

- 21 novembre 2011 : Mise en ligne du cas pratique
- **28 novembre 2011**: Date limite d'envoi des trois questions au Comité scientifique (avant minuit)
- 1^{er} décembre 2011 : Tirage au sort de la qualité des équipes
- **12 décembre 2011** : Mise en ligne des réponses aux questions Distribution du sujet à préparer par l'équipe pour le colloque de l'APIDH
- 14 janvier 2012 : Date limite de réception du paiement des frais d'inscription
- 24 février 2012 : Date limite d'envoi électronique des mémoires en version word et pdf (avant minuit)

2 - Phase orale : 25-31 mars 2012

- 25 mars (PM) : Accueil des équipes
- 26-30 mars : Déroulement de la phase orale
- 31 mars 2012 : Départ des équipes.

2.3.2. Soutien au Concours European Law Moot Court Competition

L'European Law Moot Court est le concours de plaidoiries le plus prestigieux au monde en droit européen. Tous les ans, une centaine des meilleures universités participent à quatre finales régionales. Il s'agit d'un concours bilingue – français et anglais.

Le CEE apporte à l'organisation du concours un soutien pédagogique (organisation et formation par un enseignant-chercheur et un doctorant contractuel rattachés au CEE; prise en compte de la participation au concours comme note de séminaire en *Master 2 Droit européen des affaires*) et logistique (mise à disposition des locaux et équipements; prix remis aux lauréats).

En 2011, pour sa deuxième participation, l'Université Jean Moulin – Lyon 3 était représentée au concours par une équipe composée d'étudiants du *Master 2 Droit européen des affaires* (parcours professionnel et parcours recherche) et du programme LLM. À l'issue de la finale régionale de Zagreb (10-12 février 2011) l'Équipe Lyon 3 (CEE/LLM) est arrivée deuxième.

ÉQUIPE EUROPEAN LAW MOT COURT 2011

DE L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN – LYON 3

Équipiers :

- François BAZANTAY (plaideur ; M2 Droit européen des affaires)
- Lydia BEIL (plaideur ; LLM)
- Jop KIEWIET (plaideur ; M2 Droit européen des affaires)
- Erica MAIDMENT (en soutien, non plaideur ; LLM)
- Raphaël MISTRÉ (plaideur ; M2 Droit européen des affaires)

Encadrés par :

- Florence ZAMPINI, Maître de Conférences HDR, CEE, Responsable pédagogique du Master 1 Droit européen
- Lukasz STANKIEWICZ, Maître de conférences, Centre d'Études et de Recherches en Finances Publiques et Fiscalité-CERFF, *Academic Tutor LLM*
- Eleni ARTEMIOU, Doctorante contractuelle-monitrice, CEE.

ÉQUIPE EUROPEAN LAW MOT COURT 2012

DE L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN – LYON 3

Équipiers :

- Yann BLACHERE, M2 Droit européen
- Charles BRUNELET, M2 Droit européen
- Stanley MITON, M2 Droit européen
- Antoine NICOLAS, M2 Droit européen

Encadrés par :

- Florence ZAMPINI, Maître de Conférences HDR, CEE, Responsable pédagogique du Master 1 Droit européen
- Eleni ARTEMIOU, Doctorante contractuelle-monitrice, CEE
- François BAZANTAY, Équipier Moot Court 2011.

3. FONCTIONNEMENT

3.1. CONTRAT QUINQUENNAL 2011-2015

L'exercice de rédaction du projet scientifique effectué au printemps 2009 a permis de constater l'importance de la contribution du CEE à l'Équipe de droit public de Lyon (EDPL – EA 666), par le nombre de chercheurs qui lui sont rattachés et par le volume de leurs productions et activités scientifiques. Tous les membres de l'équipe (direction, enseignants-chercheurs, ATER, doctorants contractuels et associés, personnel administratif) ont participé à l'audition par le Comité d'évaluation de l'AERES (28 janvier 2010).

L'AERES l'ayant préconisé en 2010, le CEE a rejoint en janvier 2011, dans le cadre du contrat quinquennal (CQ) 2011-2015, l'**Équipe de droit international, européen et comparé** (**EDIEC** – EA 4185), dirigée par le Professeur Frédérique FERRAND, Professeur agrégé de droit privé, Directrice de l'Institut de Droit Comparé Édouard Lambert et membre de l'Institut universitaire de France.

Composition CEE - CQ 2007-2010

Membres titulaires

DELACOUR Éric, PR
KARPENSCHIF Michaël, PR
PERTEK Jacques, PR
PHILIP Christian, PR
FERRARI-BREEUR Christine, MCF HDR
ZAMPINI-DUPONT Florence, MCF HDR
CARPANO Éric, MCF
LE BAUT-FERRARESE Bernadette, MCF

Membres associés

SOLDATOS Panayotis, PR WATHELET Melchior, PR WTTERWULGHE Robert, PR

Allocataires de recherche

ADALID Sébastien CHABAUD Léonie COMBET Mathieu ROBERT Loïc

Personnels administratifs

GERVASONI Véronique SEMASHKEVICH Tatsiana

ATER (NB: non comptabilisés dans les projets scientifiques des équipes)
LOLJEEH Rajendranuth
KATSORCHI Panagiota

Source: Projet scientifique EDPL (p. 3)

Composition CEE - CQ 2011-2015

Membres titulaires

BERGÉ Jean-Sylvestre, PR
DEBARD Thierry, PR
DELACOUR Éric, PR
KARPENSCHIF Michaël, PR
PHILIP Christian, PR
VIENNOIS Jean-Pierre, PR
FERRARI-BREEUR Christine, MCF HDR
LE BAUT-FERRARESE Bernadette, MCF HDR
ZAMPINI-DUPONT Florence, MCF HDR

Membres associés

CARPANO Éric, PR RETTERER Stéphane, Magistrat administratif SOLDATOS Panayotis, PR SURREL Hélène, PR WATHELET Melchior, PR

Allocataires de recherche

ARTEMIOU Eleni DURAND Étienne PROUTEAU Juliette

Personnels administratifs

GERVASONI Véronique

ATER (NB: non comptabilisés dans les projets scientifiques des équipes)

COMBET Mathieu

ROBERT Loïc

3.2. DOCUMENTATION



La mise à disposition du public des ouvrages et des périodiques est une activité essentielle du CEE, pour trois raisons principalement :

- Le Centre est le **support scientifique** de trois diplômes de droit européen (*Master 1 Droit européen, Master 2 Droit européen des affaires* Parcours recherche et Parcours professionnel et *Diplôme d'université en intégration européenne*) et est par ailleurs accessible aux étudiants de tous diplômes, comportant ou non des enseignements de droit européen (Master 1 Droit social notamment, doctorants, autres Master 2 et Magistères de Lyon 3, *etc.*). Ainsi, en 2011, ce sont plus de 700 personnes qui auront utilisé les ressources documentaires du CEE.
- Le **centre documentaire**, bibliothèque associée au <u>Service Commun de la Documentation</u> (<u>SCD</u>), dispose du plus important fonds de monographies et d'ouvrages de droit des centres de recherche juridique après les bibliothèques centrales².
- Le CEE est un <u>Centre de documentation européenne agréé par l'Union européenne</u> (Office des publications officielles de l'Europe, OPOCE), comme 47 autres institutions d'enseignement supérieur et de recherche de France. Ainsi le Centre est-il chargé de l'information sur l'intégration européenne à Lyon, avec l'École de management d'Écully et l'Institut d'Études Politiques (Université Lumière Lyon 2).

Le CEE est dès lors assujetti à trois obligations :

- 1. Être dépositaire de documents d'information officielle en version papier et/ou électronique et les mettre à disposition du public : enregistrement, stockage, classement, accueil et orientation du public, gestion du prêt ;
- **2.** Acquérir des **ouvrages** et s'abonner à des **revues thématiques européennes** : commande, enregistrement, classement, accueil et orientation du public, gestion du prêt ;
- **3.** Permettre la consultation des bases de données spécialisées et de sites institutionnels **Internet** : 3 postes informatiques avec connexion réseau sont réservés à cette activité et 3 sont réservés aux enseignants-chercheurs permanents ou invités.

Une centaine d'<u>ouvrages</u>, acquis ou provenant de dons, ont pu être catalogués en 2011. Leur localisation par le logiciel Koha permet de rendre visible nationalement le fonds, notamment par l'intermédiaire du **Système Universitaire de DOCumentation** (<u>SUDOC</u>). Par ailleurs, le site web du CEE affiche en temps réel les ouvrages acquis et reçus, enregistrés et en cours d'enregistrement.

En 2010-2011, la base des <u>périodiques</u>, actualisée grâce à la collaboration du SCD, a été corrigée et enrichie et est désormais mise à jour régulièrement. Également, le retard accumulé de six ans dans l'enregistrement des mémoires de Master 2 recherche a été résorbé.

L'objectif en 2012 sera de poursuivre cette politique dynamique d'acquisition.

-

² Avec 3 843 ouvrages catalogués. <u>Source</u>: *La documentation à l'Université Jean Moulin – Lyon 3. Rapport annuel 2010,* Lyon, Service Commun de la Documentation, 2011, 50 p., tableau, p. 14 (http://scd.univ-lyon3.fr/medias/fichier/rapport-annuel-2010 1315907120902.pdf).

3.3. SITE WEB

Fréquentation du site web du CEE (http://cee.univ-lyon3.fr)



L'année 2011 est marquée par une nette diminution du nombre des visites (mars-août) qui correspond à un infléchissement de l'activité scientifique « visible » du Centre : pas de colloques ou de conférences ; mais trois ouvrages collectifs sont publiés ou en cours de parution, sans oublier les publications individuelles des membres du CEE et de ses membres associés. Le nombre mensuel de visites reste néanmoins élevé : ≥ 1 000 / mois.

Années	2009	2010	15/12/11	Nombre cumulé de visites (2009-2011)
Moyenne journalière	47,39	47,74	40,85	
Moyenne mensuelle	1 306,03	1 452,17	1 296,27	45 208
Total annuel	13 603	17 426	14 259	

Origine des visites

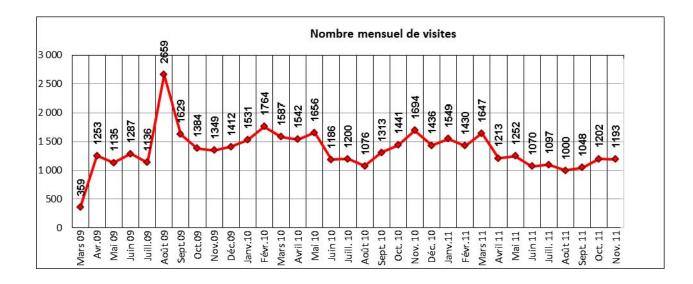
- Faculté de Droit Virtuelle UJML3 : 24,15 % des visites ;
- Google: **15,01** % des visites;
- Faculté de Droit UJML3 : 13,65 % des visites ;
- Faculté de Droit de Turin : 10,89 % des visites ;
- Yandex.ru (moteur de recherche russe): 7,02 %;
- Redirection de l'ancien site : 4,24 % ;
- Divers : 25,04 %.

Répartition des visites

C'est la rubrique Offre de formation (l'Université d'été en premier lieu) qui est la plus fréquentée, précédant en cela la rubrique Activités scientifiques (au premier rang, les pages consacrées aux monographies et articles référencés dont les auteurs appartiennent à l'équipe du CEE, ainsi que les pages dédiées aux colloques).

Records de visites

- <u>Record journalier</u> : 18 février 2010 227 visites (de la Faculté de droit de l'Université de Turin) ;
- Record mensuel: août 2009 2 659 visites (17^e Université européenne d'été du CEE).





ORGANIGRAMME DU CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES

DIRECTEUR	IVIICHAEI KARPENSCHIF
	Professeur agrégé de droit public
DIRECTRICE ADJOINTE	Christine FERRARI-BREEUR
	Maître de conférences en droit public, HDR
RESPONSABI F ADMINISTRATIVE	Véronique GERVASONI

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- Michaël KARPENSCHIF, Professeur, Président de la Section Droit public et du Collège d'experts, Responsable pédagogique du Master 2 Droit européen des affaires, parcours recherche
- Christine FERRARI-BREEUR, Maître de conférences HDR, Vice-présidente de la Section Droit public, Responsable pédagogique du *Master 2 Droit et fiscalité du marché de l'art*, du *DU en Droit italien* et de la Formation CEE des enseignants du second degré
- Bernadette LE BAUT-FERRARESE, Maître de conférences HDR, Responsable pédagogique du Master 2 Droit européen des affaires, parcours professionnel
- Florence ZAMPINI-DUPONT, Maître de conférences HDR, Responsable pédagogique du Master 1 Droit européen

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DOCTORANTS MEMBRES DU CEE

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ASSOCIÉS AU CEE

- Jean-Sylvestre BERGÉ, Professeur
- Thierry DEBARD, Professeur
- Éric DELACOUR, Professeur
- Michaël KARPENSCHIF, Professeur
- Christian PHILIP, Recteur de l'Académie de Montpellier
- Jean-Pierre VIENNOIS, Professeur
- Christine FERRARI-BREEUR, Maître de conférences HDR
- Bernadette LE BAUT-FERRARESE, Maître de conférences HDR
- Florence ZAMPINI-DUPONT, Maître de conférences HDR
- Sébastien ADALID, Doctorant
- Eleni ARTEMIOU, Doctorante contractuelle-monitrice
- Léonie CHABAUD, Doctorante
- Mathieu COMBET, ATER
- Loïc ROBERT, ATER
- Étienne DURAND, Doctorant contractuel-moniteur
- Juliette PROUTEAU, Allocataire de recherche
- Panagiota KATSORCHI, Doctorante
- Rajendranuth LOLJEEH, Doctorant
- **Dimitrios VOUGIOUKAS,** Doctorant, Avocat au Barreau d'Athènes, Enseignant agréé à l'Université Paris 13 (<u>IdEF d'Athènes</u>)

- Éric CARPANO, Professeur à l'Université d'Auvergne-Clermont-Ferrand I
- Panayotis SOLDATOS, Professeur émérite de l'Université de Montréal, Chaire Jean Monnet *ad personam* à l'Université Jean Moulin-Lyon 3
- **Hélène SURREL,** Professeur à l'Institut d'Études Politiques de Lyon
- Melchior WATHELET, Ministre d'État, Professeur extraordinaire à l'Université de Louvain, Professeur invité à l'Université Jean Moulin-Lyon 3.

AXES DE RECHERCHE

AXE 1. Démocratie et pouvoirs dans l'Union : responsable Éric CARPANO

Sous-axe 1.1: Institutions et justice

Éric CARPANO; Thierry DEBARD; Panayotis SOLDATOS; Melchior WATHELET; Florence ZAMPINI-DUPONT

Sous-axe 1.2 : Citoyenneté et droits fondamentaux

Éric CARPANO ; Christine FERRARI-BREEUR ; Bernadette LE BAUT-FERRARESE ; Florence ZAMPINI-DUPONT

<u>Doctorants</u>: Sébastien ADALID; Eleni ARTEMIOU; Léonie CHABAUD; Rajendranuth LOLJEEH; Loïc ROBERT

Collaboration : CEE, IEA, CDC, Universités belges

<u>Thématique UJML3</u>: Gouvernance, régulation et représentation des systèmes complexes

AXE 2. Droit public comparé et Union européenne : responsable Christine FERRARI-BREEUR

Cet axe de recherche est tourné plus particulièrement vers l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne où les membres de l'Équipe du CEE enseignent ou ont enseigné (Éric CARPANO; Christine FERRARI-BREEUR; Florence ZAMPINI-DUPONT).

Collaboration: CEE, CDC, IDCEL, IEA, Universités italiennes

Thématique UJML3: Gouvernance, régulation et représentation des systèmes complexes

AXE 3. Marchés et intégration dans l'Union : responsable Michaël KARPENSCHIF

Sous-Axe 3.1 : Énergie et développement durable

Bernadette LE BAUT-FERRARESE; Isabelle MICHALLET (IDE-MCF)

Sous-Axe 3.2 : Droit public économique et concurrence

Michaël KARPENSCHIF; Éric DELACOUR; Jean-Pierre VIENNOIS; Florence ZAMPINI-DUPONT

<u>Doctorants</u>: Mathieu COMBET; Étienne DURAND; Panagiota KATSORCHI; Juliette PROUTEAU; Dimitrios VOUGIOUKAS

<u>Collaboration</u>: CEE, IDE, IDEA

<u>Thématique UJML3</u>: Gouvernance, régulation et représentation des systèmes complexes + Écologie et développement durable.

LA DIRECTIVE « SERVICES », EN PRINCIPE(S) ET EN PRATIQUE

Bruxelles: Bruylant, 2011. - 301 p. - ISBN: 978-2-8027-3353-9



Avant-propos – Christine Ferrari-Breeur, Maître de conférences HDR en droit public à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, Directrice adjointe du CEE, Directrice scientifique du colloque

PREFACE – Michel BARNIER, Commissaire européen au Marché intérieur et aux Services

REMERCIEMENTS LISTE DES CONTRIBUTEURS LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

PREMIERE PARTIE: LA DIRECTIVE « SERVICES », DECEPTION OU INNOVATION?

La genèse de la directive « services » — Melchior WATHELET, Ministre d'État, Ancien juge à la CJUE, Professeur invité à l'Université Jean Moulin — Lyon 3

CHAPITRE PREMIER: UN CHAMP D'APPLICATION DELICAT A DETERMINER

- La directive 2006/123/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur. Les exclusions explicites : article 2 Léonie Chabaud, ATER en droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3, CEE
- Le champ d'application de la directive « services » : entre cohérence et régression ? Valérie MICHEL, Professeur agrégé de droit public à l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

CHAPITRE SECOND: LES PRINCIPES DIRECTEURS: UNE LIBERALISATION SOUS CONTROLE

- La directive « services » face à la jurisprudence de la Cour de justice — Mathieu Combet, ATER en droit privé à l'Université Jean Moulin — Lyon 3, CEE
- La directive « services » est-elle au service des consommateurs ? Élise POILLOT, Professeur de droit privé à l'Université du Luxembourg

La directive « services » et les collectivités locales : entre contraintes nouvelles et espoirs déçus — Michaël Karpenschif, Professeur agrégé de droit public à l'Université Jean Moulin — Lyon 3, Directeur du CEE

DEUXIEME PARTIE: DES TECHNIQUES ADAPTEES AUX BESOINS DES ACTEURS?

La transposition de la directive « services » – Marie-José PALASZ, Présidente de la Commission de certification des comptes des organismes payeurs (CCCOP)

CHAPITRE PREMIER: MECANISMES DE SIMPLIFICATION ET DE COOPERATION ADMINISTRATIVES

- Mécanismes de simplification et de coopération administratives entre Administrations nationales – Jean-Luc Sauron, Maître des requêtes au Conseil d'État, Professeur associé à l'Université Paris – Dauphine
- Mécanismes de simplification et de coopération administratives au niveau national : la notion de guichet unique Sébastien ADALID, ATER en droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3, CEE
- Le guichet unique Jean-Paul Tourvieille, Directeur général de l'association Guichet entreprises, Directeur Guichet unique de l'Assemblée des Chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI)

CHAPITRE SECOND: LE POINT DE VUE DES ACTEURS

- Regard sur « les acteurs » : les professions réglementées à l'épreuve de la transposition de la directive « services » Cyril Nourissat, Professeur agrégé de droit privé, Recteur de l'Académie de Dijon
- Le citoyen, le droit et la dérégulation. L'enjeu Bâtonnier Jean-Michel Casanova, Président de la Commission de l'exercice du droit, Conseil national des barreaux
- Architectes et directive « services » Isabelle Moreau,
 Directrice des relations institutionnelles et extérieures du
 Conseil national de l'Ordre des architectes
- Le point de vue des vétérinaires : évolution du Code de déontologie vétérinaire Jacques GUERIN, Chargé de mission CSO-Exercice Professionnel, Ordre national des vétérinaires
- ANNEXE Dir. n° 2006/123/CE du Parl. Eur. et du Conseil du 12 déc. 2006 rel. aux services dans le marché intérieur, *JOUE* 27 déc. 2006, n° L 376, p. 36.

LE REVIREMENT DE JURISPRUDENCE EN DROIT EUROPÉEN

Bruxelles: Bruylant, 2011. - 427 p.

AVANT-PROPOS – Éric CARPANO, Professeur agrégé de droit public à l'Université d'Auvergne – Clermont-Ferrand 1, Directeur scientifique du colloque

PREFACE – Michaël KARPENSCHIF, Professeur agrégé de droit public, Directeur du Centre d'Études Européennes

REMERCIEMENTS

LISTE DES CONTRIBUTEURS

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

Notion et politique du revirement. Propos introductifs – Marc JAEGER, Président du Tribunal de l'Union européenne

Autopsie d'un revirement avorté. Retour sur la saga Jégo-Quéré/Unión de Pequeños Agricultores – Éric CARPANO, Professeur à l'Université d'Auvergne – Clermont-Ferrand 1, Directeur scientifique du colloque

Revirements et libre circulation des marchandises – Anne RIGAUX, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne – École de droit de la Sorbonne

Existe-t-il des revirements de jurisprudence en matière de libre circulation des personnes et des services? – Cyril NOURISSAT, Professeur agrégé de droit privé, Recteur de l'Académie de Dijon

PREMIERE PARTIE: LA NOTION DE REVIREMENT EN DROIT EUROPEEN

Le revirement de jurisprudence en questions — Pascale DEUMIER, Professeur agrégé de droit privé à l'Université Jean Moulin — Lyon 3

- L'identification du revirement en droit de l'Union européenne et la normativité de la jurisprudence – Laurent COUTRON, Professeur agrégé de droit public à l'Université Paul Cézanne – Aix-Marseille III
- Le revirement à la Cour de justice de l'union européenne Melchior WATHELET, Ministre d'État, Ancien juge à la Cour de justice de l'Union européenne Professeur de droit européen aux Universités de Louvain et Liège, Professeur invité à l'Université Jean Moulin Lyon 3
- Les revirements de politique jurisprudentielle Brunessen BERTRAND, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris II – Panthéon-Assas

DEUXIEME PARTIE: LA PRATIQUE DU REVIREMENT EN DROIT EUROPEEN

Les revirements de jurisprudence de la CJUE dans le domaine de la protection des droits fondamentaux — Romain TINIERE, Professeur de droit public à l'Université de Grenoble, Institut de droit européen des droits de l'homme — IDEDH (EA 3976)

Revirement et citoyenneté de l'Union – Anastasia ILIOPOULOU, Professeur agrégé de droit public à l'Université d'Orléans

TROISIEME PARTIE: LE REVIREMENT EUROPEEN EN PERSPECTIVE

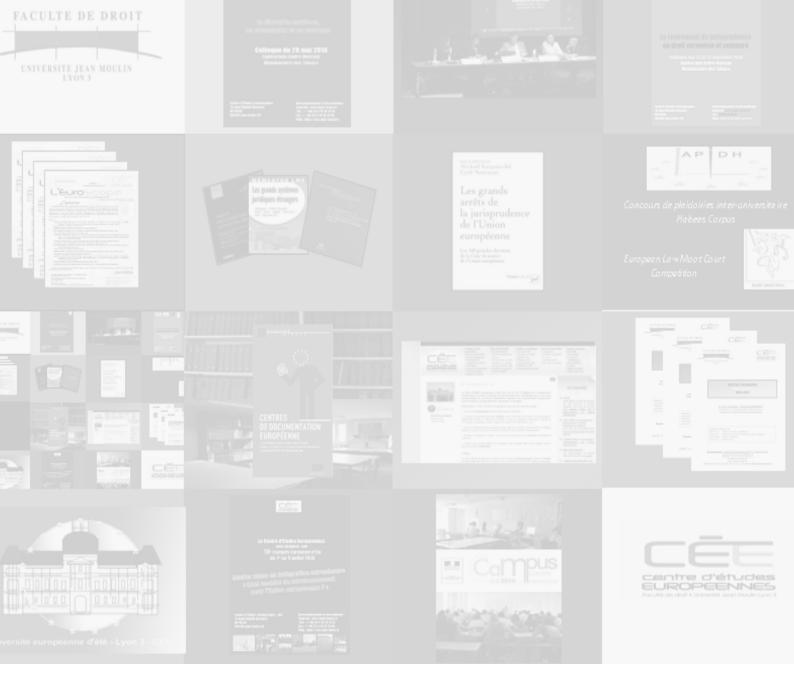
- Le revirement de jurisprudence, lieu de rapprochement entre les systèmes de civil law et de common law Stéphane CAPORAL, Professeur à l'Université de Saint-Étienne, Doyen honoraire de la Faculté de droit
- La pratique contemporaine du changement de cap jurisprudentiel par la Cour européenne des droits de l'homme Katia LUCAS' Docteur en droit public, Université de Montpellier, Institut de droit européen des droits de l'homme IDEDH (EA 3784)
- Cour constitutionnelle italienne et revirements en droit européen: du dualisme à la dichotomie... - Florence ZAMPINI, Maître de conférences HDR en droit public à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, Centre d'Études Européennes
- Les revirements nationaux du fait européen Rajendranuth LOLIEH, Doctorant en droit communautaire à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, Centre d'Études Européennes
- Rapport de synthèse Denys SIMON, Professeur agrégé de droit public à l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne – École de droit de la Sorbonne

INDEX DE LA JURISPRUDENCE CITEE

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	/
1. ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE	9
1.1. PUBLICATIONS	 9
1.1.1. Monographies	9
1.1.2. Articles / Études / Contributions à des ouvrages collectifs	10
1.1.3. Collaborations avec la Revue trimestrielle de droit européen	
1.1.4. L'Euroscope du CEE	13
1.2. SOUTENANCES DE THÈSES	
2. ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE	14
2.1. MASTERS EN DROIT EUROPÉEN	14
2.2. UNIVERSITÉ EUROPÉENNE D'ÉTÉ	14
2.3. SOUTIEN DES CONCOURS DE PLAIDOIRIES EN DROIT EUROPÉEN	
2.3.1. Soutien au Concours Habeas Corpus	
2.3.2. Soutien au Concours European Law Moot Court Competition	
3. FONCTIONNEMENT	17
3.1. CONTRAT QUINQUENNAL 2011-2015	17
3.2. DOCUMENTATION	
3.3. SITE WEB	
ANNEXES	21
ORGANIGRAMME DU CENTRE D'ÉTUDES EUROPÉENNES	22
AXES DE RECHERCHE	
LA DIRECTIVE « SERVICES », EN PRINCIPE(S) ET EN PRATIQUE	
LE REVIREMENT DE JURISPRUDENCE EN DROIT EUROPÉEN	



Directeur de publication : Michaël Karpenschif, Professeur agrégé de droit public, Directeur du Centre d'Études Européennes **Texte et illustrations** : Véronique Gervasoni, Responsable administrative de l'EDIEC (sauf mention expresse)

Université Jean Moulin-Lyon 3 – Faculté de Droit

Équipe de droit international, européen et comparé – EDIEC, EA 4185

Centre d'Études Européennes – 15 quai Claude Bernard, BP 0638, 69239 Lyon Cedex 02 – Courriel : cee@univ-lyon3.fr – Tél. : ++ 00 / 33 478 787 251 – Fax : ++ 00 / 33 478 787 466 – Web : http://cee.univ-lyon3.fr.